

Allocution de Béatrice Métraux

Conseillère d'Etat

100 ans Don national suisse

6 juin 2019, Yverdon-les-Bains

Seules les paroles prononcées font foi.

Monsieur le conseiller fédéral,
Monsieur le président du Don national suisse,
Mesdames et Messieurs en vos titres en fonctions,

C'est un honneur de vous livrer le message du Conseil d'Etat vaudois à l'occasion des célébrations du 100e anniversaire du Don national Suisse.

Le canton de Vaud apprécie à sa juste valeur le choix d'Yverdon-les-Bains pour accueillir l'un des événements festifs liés à ce jubilé, après ceux qui ont déjà eu lieu au Tessin et à Zürich.

Mesdames et Messieurs, il y a dans le don quelque chose qui dépasse l'utilitarisme et l'individualisme forcenés propres à notre époque.

« Le don appelle toujours un contre don », affirmait Marcel Mauss, anthropologue auteur du célèbre *Essai sur le don*, publié en 1925.

Un don crée ainsi des obligations et des liens sociaux.

Le Don national suisse, dès sa création, s'inspire de cette pratique: il vient en aide à celles et ceux qui, après avoir servi sous les drapeaux, manquent de ressources.

Don et contre don.

C'est ainsi qu'au sortir d'une guerre dévastatrice et meurtrière, sans oublier la grippe espagnole, fut lancée en 1919 une collecte, sous l'appellation de « Don national », afin de porter aide et secours aux soldats et à leurs familles touchés par la misère et les privations.

L'entreprise a perduré. Le Don national suisse est un exemple désormais séculaire de cette solidarité confédérale qui constitue l'un des piliers du vivre ensemble helvétique.

Cent ans après, des progrès sociaux importants ont pris le relais. AVS, AI, deuxième pilier, allocations diverses,

et j'en passe, constituent un réseau d'assurances performantes.

Pourtant, ces initiatives caritatives privées et bénévoles, si elles savent évoluer sans trahir leur ambition fondatrice, peuvent toujours contribuer au bien commun et à celui des individus.

C'est le cas du Don national suisse. En effet, fidèle à ses objectifs, ce dernier a adapté au fil du temps ses buts et ses moyens.

Certes, « l'aide matérielle, morale et psychique des militaires suisses et de leur parenté », prise en charge aujourd'hui par le service social de l'armée, bénéficie toujours du soutien financier du Don national suisse.

Mais en même temps, ce dernier offre également des coups de pouce financiers à des revues (dont *Notre armée de milice* par exemple, éditée à Yverdon), à des manifestations et à des entreprises, telles que le centre

national de sport pour la jeunesse à Tenero au Tessin, destinées à renforcer la volonté de défense du pays.

Autrement dit, si les actions concrètes de soutien ont changé d'une époque à l'autre, l'esprit pionnier des origines reste le même : porter secours, assistance et soutien là où le besoin se fait sentir.

Au moment de se souvenir du passé et avant d'affronter l'avenir avec son lot de défis et d'inconnues, c'est cela qui compte : le don réciproque, qui permet de affronter et vivre, ensemble, les situations difficiles comme les moments de joie.

Ainsi, épris à son tour, de réciprocité, le Conseil d'Etat tient à saluer les engagements de l'armée dans notre canton qui, en retour, continue et continuera de soutenir ses efforts de modernisation, via son projet ambitieux de développement (DEVA).

Il vaut la peine de souligner que l'objectif de ce programme est d'accroître la disponibilité de l'armée, d'améliorer l'instruction, l'équipement et de renforcer l'implantation des forces armées dans les régions. En d'autres termes, il s'agit d'aller vers une armée plus souple et mieux équipée.

C'est pourquoi je crois qu'il est primordial que l'armée se conçoive de plus en plus comme un pôle d'excellence dans le domaine de la défense, de la sécurité et de l'assistance à la population.

A vous de saisir cette opportunité, et d'offrir aux recrues la possibilité de servir le pays tout en s'enrichissant et se formant.

A nous, de vous accompagner sur cette voie suivant nos prérogatives et nos compétences.

Don, contre don, ici aussi. Une fois de plus.

Permettez-moi, et en guise de conclusion, de remercier toutes les personnes qui depuis un siècle font vivre et rayonner le Don national suisse.

Permettez-moi également de célébrer le sens du devoir et l'abnégation de nos soldats, femmes et hommes, pour les services rendus à la population, aux civils et au pays tout entier.

J'espère que nous pourrons continuer de vivre en paix en Suisse et avec le reste du monde, grâce à leur engagement.

Je vous remercie de votre attention.